



## Antenne TV de mon voisin branché chez moi

Par **anglia**, le **22/01/2015** à **21:16**

Je suis propriétaire d'un appartement. L'antenne TV de mon voisin est branché chez moi. L'immeuble a été conçu comme ça et c'est le cas à tous les étages....

Mon voisin est un peu sourd et écoute sa télé à fond. Comme il est de mauvaise foi et ne veut pas faire d'effort, je voudrais le menacer de débrancher son antenne puisqu'elle est chez moi et qu'en théorie j'en suis donc propriétaire.

Avant de lui en parler ou de mettre mes menaces à exécution, je voudrais savoir si je suis dans mon droit ou non ? Quelqu'un a t'il déjà été dans ce cas dans un immeuble en copropriété ?